



“Panama Stopover”

Mardi, 29 octobre 2019

Copa Airlines lance **Panama Stopover**, qui permet aux voyageurs de tourisme de profiter de l'escale dans la ville de Panama et y séjourner jusqu'à 7 jours sans augmentation du tarif aérien, en provenance et vers n'importe laquelle de nos 80 destinations dans 33 pays du réseau.

Découvrez les nouvelles règles et conditions du programme **Panama**

Stopover :



SÉJOUR

Permet de faire un arrêt au Panama à l'aller ou au retour de votre voyage, pour plus de 24 heures et jusqu'à 7 jours, sans augmentation du tarif aérien. Le deuxième arrêt est autorisé, mais il y aura un coût supplémentaire éventuel de USD \$250.00, plus impôts.



TARIFS

S'applique à tous les tarifs publics, nets, de groupes, codeshare et interlignes pour les billets émis par Copa Airlines, à l'exception des classes promotionnelles A et T. Ne s'applique pas aux tarifs de blocages, ni d'entreprises. Ces conditions sont directement prises en compte dans les règles tarifaires.



RÉSERVES

Réserves à travers les agences de voyages, call centers et bureaux de vente de Copa Airlines. Doivent inclure le programme Panama Stopover dans l'itinéraire avant d'émettre les réserves afin d'éviter des frais et/ou des pénalités.



BAGAGES

La franchise de bagages qui s'applique est celle de Copa Airlines. Des frais sont appliqués pour l'enregistrement de bagages additionnels à la franchise autorisée à l'Aéroport International de Tocumen.



TAXES

Le passager est responsable de payer les taxes d'entrée et de sortie de la République du Panama (FZ, AH, F3). Celles-ci sont facturées automatiquement pour chaque billet avec arrêt au Panama de 24 heures ou plus.



SUPPORT

En cas de doutes ou de consultations, veuillez contacter votre directeur de ventes local de Copa Airlines.